

Trouver l'origine, oui, mais la vraie...

Ludmila Bovet

Numéro 163, automne 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/65434ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bovet, L. (2011). Trouver l'origine, oui, mais la vraie.... *Québec français*, (163), 96-98.



TROUVER L'ORIGINE, OUI, MAIS LA VRAIE...

PAR LUDMILA BOVET

Il est affligeant de constater que, malgré l'essor des études historiques sur les régionalismes de France et sur le français de Belgique, de Suisse romande et du Québec, on publie encore autant d'inexactitudes sur l'origine de certains mots québécois. Un guide de conversation pour « briser la glace » lors d'un voyage au Québec est utile à tout francophone. Mais pourquoi vouloir indiquer l'origine des mots sans se référer aux documents disponibles ? Dans *Le parler québécois pour les nuls*¹, certains mots sont présentés à juste titre comme des archaïsmes ; malheureusement, le sens québécois de beaucoup d'autres mots est considéré comme une *erreur lexicale* ou une *erreur grammaticale* ! C'est le cas du verbe *se tanner* au sens de « se laisser » (p. 78), bien que le Grand Robert (édition de 2001) indique dans une remarque que le mot *tanner* « est courant, avec des connotations différentes, en français québécois ». Le verbe *piler* « marcher sur » (p. 70) est noté comme « erreur grammaticale » – provenance : utilisation erronée du terme, qui signifie « réduire en menus fragments » ; le verbe *mouiller* au sens de « pleuvoir » (p. 206) serait aussi une « erreur grammaticale » – utilisation erronée du terme qui signifie « arroser, éclabousser,

tremper ». Or, ces emplois de *piler* et de *mouiller* sont encore connus de nos jours en Normandie, ainsi que dans l'ouest et le centre de la France². Le mot *salon* pour désigner la salle de séjour (p. 158) et le mot *tapisserie* au sens de « papier peint » (p. 159) seraient des erreurs grammaticales ; pourquoi ne pas consulter le Petit Robert, qui relève aussi ces sens-là parmi les autres ? La mention « erreur grammaticale » est accolée à une interminable série de mots : *bain* pour « baignoire » (ce sens figure dans Littré, donc il était en usage en France au XIX^e siècle et il est vieilli en français d'aujourd'hui) ; *balayeuse* pour « aspirateur », *calorifère* « radiateur », *châssis* « fenêtre », *chaudière* « seau », *épinglé à linge* « pince à linge », *piton* « bouton, interrupteur », *couverte* « couverture », *couvert* « couvercle ». *Capoter* « tomber en extase » (p. 47) serait une « erreur lexicale », de même que *saveur* (d'une crème glacée) pour « parfum (d'une glace) » (p. 20). Établir le statut d'un mot demande une recherche exhaustive ; un sens qui ne correspond pas à notre usage personnel ou qui ne se trouve pas dans un petit dictionnaire d'usage pourrait être, par exemple, un emploi par extension ou un nouveau sens créé localement. La mention « erreur » est fortement dépréciative et, après

avoir feuilleté ce guide de conversation, il nous reste l'impression que les Québécois parlent un français truffé d'erreurs.

On peut dire que ce petit livre véhicule tous les vieux préjugés que l'on croyait disparus ou du moins atténués : le français du Québec est un patois, une langue abâtardie et truffée d'anglicismes. Des anglicismes, il y en a encore, on ne peut pas le nier. Encore faut-il savoir reconnaître les « vrais » anglicismes ! C'est plus difficile lorsqu'on est persuadé qu'il y en a beaucoup : on attribue une origine anglaise à tout mot qu'on ne connaît pas et qui *ressemble* à l'anglais. Ce guide nous en fournit de jolis exemples : *fin* (adjectif) au sens de « gentil » (p. 34) serait dérivé de l'anglais *fine* qui signifie « bien » (adverbe) ; *bleuet* « myrtille » (p. 110) viendrait de l'anglais *blue* qui signifie « bleu » ; le verbe *catiner* « câliner (un bébé) » (p. 24) dériverait de l'anglais *cat* « chat » ; le mot *catin* au sens de « poupée » est présenté comme une erreur grammaticale, juste avant *catiner*, mais le lien entre les deux n'est pas établi. Mon préféré, c'est *itou* « aussi » qui serait dérivé de l'anglais *me too* signifiant « moi aussi » (p. 68) ! En ouvrant le Petit Robert 2006, par exemple, on voit que *fin* « aimable, gentil » et *bleuet* « myrtille » y figurent comme régionalismes du Canada sans référence à une origine anglaise. Même s'il est vieilli, l'adverbe *itou* est relevé également dans le Petit Robert avec la mention « familier », le sens de « aussi, de même, également » (attesté depuis le début du XVII^e siècle) et la phrase [...] *et moi itou* dans un exemple.

Non, ce n'est pas un anglicisme !

Au Québec, la « chasse aux anglicismes », commencée à la fin du XIX^e siècle, a produit au XX^e siècle des résultats importants pour la francisation des termes utilisés dans l'industrie, le commerce et l'administration, l'anglais ayant été pendant longtemps la langue dominante en milieu de travail urbain. La francisation du vocabulaire de l'automobile en est un bon exemple. Il est plus difficile de prendre conscience des anglicismes sémantiques – un mot français auquel on attribue l'un des sens du mot anglais correspondant : *agenda* utilisé au

sens de « ordre du jour », *alternative* au sens de « solution de remplacement », *gaz* pour « essence », *supporter* au sens de « donner son appui à », *initier quelque chose* « prendre l'initiative de » ; et des anglicismes syntagmatiques ou calques, qui sont des traductions de locutions ou d'expressions anglaises, comme dans *mettre la pédale douce* (ralentir), *payer une visite à quelqu'un* (rendre visite à), *prendre une marche* (faire une promenade, aller marcher), *pâte à dents* (pâte dentifrice).

En revanche, on a trop souvent eu tendance à attribuer une origine anglaise à des usages québécois, uniquement en vertu d'une ressemblance formelle ou sémantique, ce qui n'est pas un critère objectif. C'est par exemple le cas pour le verbe *marier quelqu'un* « épouser quelqu'un », le nom *patate* pour « pomme de terre » et le nom *avant-midi* pour « matinée », qui sont attestés encore de nos jours en français populaire ou dans des régions de France, ainsi qu'en Belgique et en Suisse. Dans un article paru en 1978 et intitulé *L'anglicisme au Québec et l'héritage français*³, l'auteur Claude Poirier établit clairement l'origine galloromane d'un bon nombre de ces mots qui avaient été attribués à l'anglais.

Par ailleurs, lorsqu'on se trouve en présence d'un mot ou d'une locution dont l'origine n'est pas claire, on tend à recourir à l'anglais pour l'expliquer. C'est le cas pour le verbe *enfirouaper* et pour le fameux Bonhomme Sept-Heures, qui ont l'un et l'autre été traités dans cette chronique il y a quelques années. Le verbe *enfirouâper* est attesté depuis 1909 mais il est d'abord apparu sous la forme *enfifrewâper* dans des journaux humoristiques à la fin du XIX^e siècle : « Écoute, Joly, tu me dois une fameuse chandelle pour t'avoir tiré cet [*sic*] épine du pied. Si ça avait pas été pour moi, tu te faisais enfifrewâper comme Ouimet

et Chapleau dans l'affaire des Tanneries » (*Le Vrai Canard*, Montréal, 30 août 1879, p. 2, col. 3). Il est facile de reconnaître dans la première partie du mot le verbe *enfifrer*, qui ne se trouve pas dans les dictionnaires d'usage parce que c'est un terme d'argot qui réfère à une relation homosexuelle et qui a également le sens de « tromper, duper », notamment au jeu (tout comme *enfiler*)⁴. Le second élément est plus difficile à identifier ; l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il viendrait de *rouâper*, ancienne variante de *râper* en français québécois. Les plus anciennes attestations sont dues à la plume de l'avocat et journaliste Hector Berthelot, qui a fondé les hebdomadaires satiriques *Le vrai canard* et *Le grognard* à Montréal ; il se peut qu'il ait lui-même créé le mot.

On ne sait pas quand est née la légende cherchant à expliquer ce néologisme par une étymologie anglaise : *in fur wrap* (*ped*). Différentes anecdotes circulent, qui n'ont pas de fondement historique ; mais surtout, si *enfirouaper* « ressemble » à *in fur wrap*, ce n'est pas le cas de la forme initiale *enfifrewaper* qui a une syllabe de plus ; et puis l'ordre des mots n'est pas conforme à la syntaxe anglaise, qui exigerait *to wrap (something) in fur* et (*something*) *wrapped in fur*. Enfin, le verbe et son participe passé ont d'autres sens incompatibles avec l'idée de la fourrure. L'ensemble des faits, des problèmes posés et des explications possibles a été présenté dans *Québec français* n° 79, automne 1990, p. 88 et 89 par Ludmila Bovet et dans la revue d'histoire *Cap-aux-Diamants* n° 96, 2009, p. 29-32 par André Thibault. En 1975 déjà, un professeur de l'Université d'Ottawa avait relevé l'incongruité de la séquence *in fur wrapped*, qui n'existe pas en anglais ; il suggérait qu'elle avait été motivée par la parenté de sens entre *se faire enfirouaper* et *se faire fourrer*⁵.

Quittons ce terrain scabreux pour l'univers des frayeurs enfantines. Une tradition bien établie veut que le Bonhomme Sept-Heures dont on menace les enfants quand ils refusent d'aller se coucher soit l'adaptation (ou la déformation) du terme anglais *bone-setter* « rebouteux ». Il ferait peur

aux enfants parce que ses manipulations font crier de douleur... En anglais, le terme *bone-setter* n'a pas le sens de « croquemitaine ». En revanche, on constate que, dans les régions de France, le terme *bonhomme* s'applique à l'épouvantail et aussi au croquemitaine (Normandie, Bretagne). De plus, en Anjou, *bonhomme* désigne un individu qui fait peur aux enfants (un mendiant, par exemple) et le bonhomme Basse-Heure passe le soir en jetant du gravier dans les yeux des petits enfants (la basse heure est la période de la journée où le soleil décline)⁶. Ailleurs en France, soit en Franche-Comté, une enquête linguistique effectuée autour des années 1960 a révélé « l'existence » du *couche huit heures* en une quinzaine de points d'enquête, en réponse à la question « comment appelle-t-on l'homme avec lequel on fait peur aux enfants pour qu'ils se couchent tôt ? ». Cette question a aussi été posée lors de l'enquête linguistique effectuée au Québec au début des années 1970, et les termes *bonhomme neuf-heures* et (*bonhomme*) *couche huit-heures* figurent aussi parmi les réponses. Impossible de les faire remonter à *bone-setter*⁷. La croyance à l'origine anglaise ne tient pas sur le plan linguistique. Tiendrait-elle alors à une certaine psychologie... des profondeurs ? En épigraphe à son roman *Le bonhomme Sept-heures* [*sic*], Louis Caron a écrit : « Les peuples de la terre ont toujours fait surgir des monstres effrayants sous les yeux de leurs enfants. Est-ce pour rendre le leur plus terrible encore que les Québécois ont emprunté leur ogre aux Anglais ? » (R. Laffont-Leméac, 1978).

Lorsqu'on surveille son langage, on évite d'utiliser le terme *chambre de bain* parce qu'on pense que c'est un calque de l'anglais *bathroom*⁸. Or, la consultation du Grand Robert (2001) révèle que le mot *chambre* désignait autrefois une pièce d'habitation quelconque dans une maison, et la locution *chambre de bain* est citée. Il s'agit donc d'un archaïsme en français de France, qui s'est maintenu non seulement au Québec mais aussi en Suisse romande, où l'on disait également *chambre à manger* pour *salle à manger* ; il



2



3

Illustrations : 1) Statue de la laitière normande de Saint-Lô, portant sa canne sur l'épaule. Source : Wikimedia Commons. 2) Channe à vin (Suisse romande). Source : www.villageantiques.ch 3) Bidon à lait (Québec). Source : Atlas linguistique de l'est du Canada.

semble que le mot *salle* tend maintenant à remplacer *chambre* dans ces locutions, qui ont aussi vieilli en Suisse⁹. Il n'en reste pas moins que *chambre de bain* est un synonyme légitime de *salle de bain(s)*. Ce n'est pas un anglicisme mais bien un archaïsme.

Une can(ne) peut en cacher une autre

À première vue, il semble plus difficile de prouver que le mot *canne* a une origine galloromane. Et pourtant, il a bel et bien été relevé dans des inventaires de biens rédigés par des notaires à la fin du XVII^e siècle, sous le régime français : « Deux vieilles [*sic*] canne [*sic*] a l'uisle et un vieux cuvier » (26 février 1682, Beauport, notaire Vachon, Archives nationales du Québec) ; « un plat de bois [...] une cane de terre [...] » (18 juin 1691, même source). Dans l'inventaire de la cave du marquis de Vaudreuil après son décès (1726) : « Deux petites cannes ou cuvettes à savonner » ; « une autre canne garnie de douze flacons d'un pot chaque¹⁰ ». Ce sens de « cuvette » et de « porte-bouteilles » montre la variété des emplois du mot. Dans une lettre de M. Dailleboust au chevalier Dailleboust : « Je vous ay envoyé [...] un quart de sucre, un sac de café, une cane de sirop [...] » (24 juillet 1750, Louisbourg, ANQ, collection Baby). On trouve régulièrement dans la documentation : *canne à l'huile*, *canne d'huile* et *canne à lait*. « Il tâtait la machine à laver et tournevis en main, petite canne d'huile dans un linge au fond de sa poche [...] » (Félix Leclerc, *Pieds nus dans l'aube*, 1946, p. 107).

Le mot *canne* (issu du latin *canna* « roseau »), qui a de nombreuses acceptions, a désigné aussi le bec verseur d'un récipient, ce qui est probablement à l'origine du sens de « cruche de forme allongée », qui est attesté en français du XII^e au XV^e siècle. Cet usage s'est maintenu dans les dialectes de l'Ouest, du Nord-Ouest, en Bourgogne et en franco-provençal. En Suisse romande notamment (domaine du franco-provençal), la variante *channe* désigne un broc en étain, muni d'un couvercle, traditionnellement utilisé pour servir le vin. C'est aussi la tradition de remettre une channe gravée au nom du récipiendaire, en guise de reconnaissance ou comme trophée dans une compétition.

Dans les régions de l'ouest de la France, d'où le mot a été apporté au Canada, *canne* est encore bien attesté à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle : il désigne un grand vase en cuivre jaune pour transporter le lait, en Normandie ; une cruche, soit en bois cerclée de fer, soit en terre cuite, soit en étain, avec une seule anse, à Boulogne (forme *quenue*) ; un instrument en bois pour puiser de l'eau [...] qui ressemble à une petite barrique foncée dont le bout est muni d'une anse de panier, en Saintonge¹¹. On constate que le matériau dont est fait le récipient diffère, de même que la taille et la capacité, qui varie de beaucoup. Le Petit Larousse relevait le mot *canne* au sens de « récipient en cuivre [...] qui servait au transport du lait en Normandie » (encore dans l'édition de 1980).

D'où vient le mot anglais *can* ? Le Oxford English Dictionary conteste l'étymologie par le latin *canna* « roseau », parce que ce sens n'est pas adapté à celui de « récipient » ; il fait remonter le mot au germanique *kannôn*. En anglais, *can* est attesté depuis 1375 (aussi sous les formes *canne* et *kanne* autrefois) ; tout comme pour le français *canne*, le matériau, la forme et la contenance du récipient étaient très variables ; le mot *can* est notamment relevé avec le sens de « a large metal container in which milk is sent to the market » (1856, dans Craigie, *A Dictionary of American English on Historical Principles*). Au sens de « boîte de conserve » (depuis 1867), *can* est utilisé surtout en anglo-américain, alors qu'en anglais britannique, c'est plutôt *tin*.

Il faut se rendre à l'évidence : il y a deux *cannes* en français québécois. Quand on parle d'une can(ne) de pois verts, de *beans* ou de soupe aux tomates, il s'agit de la boîte de conserve qui nous est venue des États-Unis. S'il s'agit d'un petit récipient contenant de l'huile, d'un pot ou d'un bidon contenant du sirop ou d'un grand bidon avec un couvercle et deux poignées comme la canne à lait, c'est bien la canne venue des régions de l'ouest de la France. Ce mot a aussi été relevé en Louisiane dans les années 1930 au sens de « cruche » et de « pot en argile ».

Et la moppe, alors ? Là, on est sûr. Le mot est sur la liste des premiers anglicismes qui sont entrés dans le français

de la Nouvelle-France après la Conquête, liste établie par Marcel Juneau, à la suite du dépouillement d'inventaires de biens effectués par les notaires¹². *Mop y* a été relevé en 1792. On en reparlera. Voici déjà une nouvelle exclusive (un scoop) : le mot est aussi utilisé en français de Belgique ! □

* Linguiste et chercheure indépendante

Une grande partie de la documentation provient du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval.

Notes

- 1 Paris, Éditions First, 2009.
- 2 *Dictionnaire des régionalismes de France*, sous la direction de Pierre Rézeau, Bruxelles, Éditions De Boeck / Duculot, 2001.
- 3 Dans *Travaux de linguistique québécoise*, t. 2, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p. 43-106.
- 4 Relevé dans G. Delesalle, *Dictionnaire argot-français et français-argot*, Paris, 1896 ; aussi dans François Caradec, *Dictionnaire du français argotique et populaire*, Paris, Larousse, 1977.
- 5 Henri Bélanger, « La leçon d'étymologie », dans *Co-Incidences*, revue des étudiants du département des Lettres françaises de l'Université d'Ottawa, vol. 5, n^{os} 2-3 (1975), p. 74-81.
- 6 Henry Cormeau, *Terroirs mauges. Miettes d'une vie provinciale*, t. 1, *Le glossaire*, Paris, Georges Crès et Cie, 1912. Cité dans Monique Lachance, « Vocabulaire des croyances populaires de la Beauce ». Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1980, f. 83-85.
- 7 Colette Dondaine, *Atlas linguistique de la Franche-Comté*, CNRS, 1984, vol. III : *Compléments* (section feu follet, fantôme, etc.). G. Dulong et G. Bergeron, *Atlas linguistique de l'Est du Canada*, gouv. du Québec, 1980, question 2022. Chronique de Lionel Boisvert dans *Québec français*, n^o 65 (mars 1987), p. 24-26.
- 8 Stigmatisé, par exemple, dans la page Idées du *Devoir*, 12 février 2011.
- 9 *Dictionnaire suisse romand*, conçu et rédigé par André Thibault, sous la direction de Pierre Knecht, Genève, Éditions Zoé, 1997.
- 10 Publié dans le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1921-1922*, p. 255.
- 11 H. Moisy, *Dictionnaire de patois normand* [...], Caen, 1887 ; réimpression : Genève, Slatkine Reprints, 1969. R.-G. de Beaucoudrey, *Le langage normand au début du XX^e siècle*, Paris, Alph. Picard et fils, 1911. Georges Musset, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge, 1929-1948* ; réimpression : Marseille, Laffitte Reprints, 1977.
- 12 *Bulletin des jeunes romanistes*, Strasbourg, n^o 16 (décembre 1969), p. 33-39.